

**Site classé**  
Patrimoine  
national



## Lac du Bouchet

*Haute-Loire*

**Date de l'arrêté : 21 septembre 1950**

**Communes concernées : Le Bouchet-Saint-Nicolas, Cayres**

**Superficie : 45,43 ha**

Le lac du Bouchet est à bien des égards un site exceptionnel.

Parfaitement rond, il découpe son œil liquide et géométrique dans une forêt sombre de conifères à 1 205 mètres d'altitude, dans le massif du Dévès, entre la Loire et l'Allier.

Les eaux du lac sont contenues dans le cratère d'explosion d'un ancien volcan, qui s'est formé il y a 800 000 ans.

Le magma montant vers la surface a alors rencontré une nappe phréatique le long d'une fissure : l'eau surchauffée, et voulant s'échapper, a rompu le couvercle de la roche volcanique. Les nombreuses et violentes explosions ont formé ce vaste cratère, profond de 100 mètres, dans lequel le lac s'est ensuite installé sur 30 mètres de profondeur.

Il s'agit d'un "*maar*", terme géologique d'origine allemande qui désigne les lacs de cratère du même type de la région de l'Eifel en Rhénanie. Tout autour du cratère, les dépôts résultant des explosions ont formé des anneaux sur lesquels poussent aujourd'hui la forêt de conifères.

L'alimentation de ce lac naturel est invisible, par les eaux de pluie, le ruissellement du bassin versant et quelques sources sous-lacustres peu importantes. Son niveau ne varie que de quelques centimètres par an.

Son eau, pure et transparente, est pauvre en éléments organiques et le lac est donc dit "*oligotrophe*". Carpes, perches et truites du Canada font le bonheur des pêcheurs qui se succèdent tout au long de l'année, de janvier à fin août pour la pêche de loisir, puis de septembre à fin décembre pour la pêche sportive. Sentiers et parcours de ski de fond traversent aussi le site, parcouru en toutes saisons par les promeneurs.

Le lac du Bouchet a été classé en 1950, selon une délimitation qui s'en tient aux seules eaux du lac, sauf en deux endroits, où il s'élargit au niveau du bâtiment d'une auberge – seule construction sur la rive, issue d'une longue tradition de restauration en sites naturels – et d'une prairie. Autour de ce périmètre, un site inscrit très vaste (145 hectares) prend la relève de la protection, en intégrant une grande partie de la forêt gérée par l'Office National des Forêts autour du lac jusqu'à la route forestière.

Populaire dès avant la seconde guerre mondiale, car il n'est distant que de 20 km du Puy-en-Velay, le lac du Bouchet est aujourd'hui le site naturel le plus fréquenté du département de la Haute-Loire, ce qui pose problème car comment concilier affluence et respect du site ?

Depuis la création de l'auberge en 1900, les accès y menant – en cul de sac – n'avaient fait que s'élargir, pour permettre le retournement des voitures de plus en plus nombreuses. La réfection du bâtiment de 2013 à 2015 a fourni l'occasion de revoir ce choix, pour limiter les stationnements, les positionner plus loin de la plage, et installer des cheminements piétons moins dégradants pour un site naturel protégé.

### **Type d'intérêt**

Pittoresque

### **Accès**

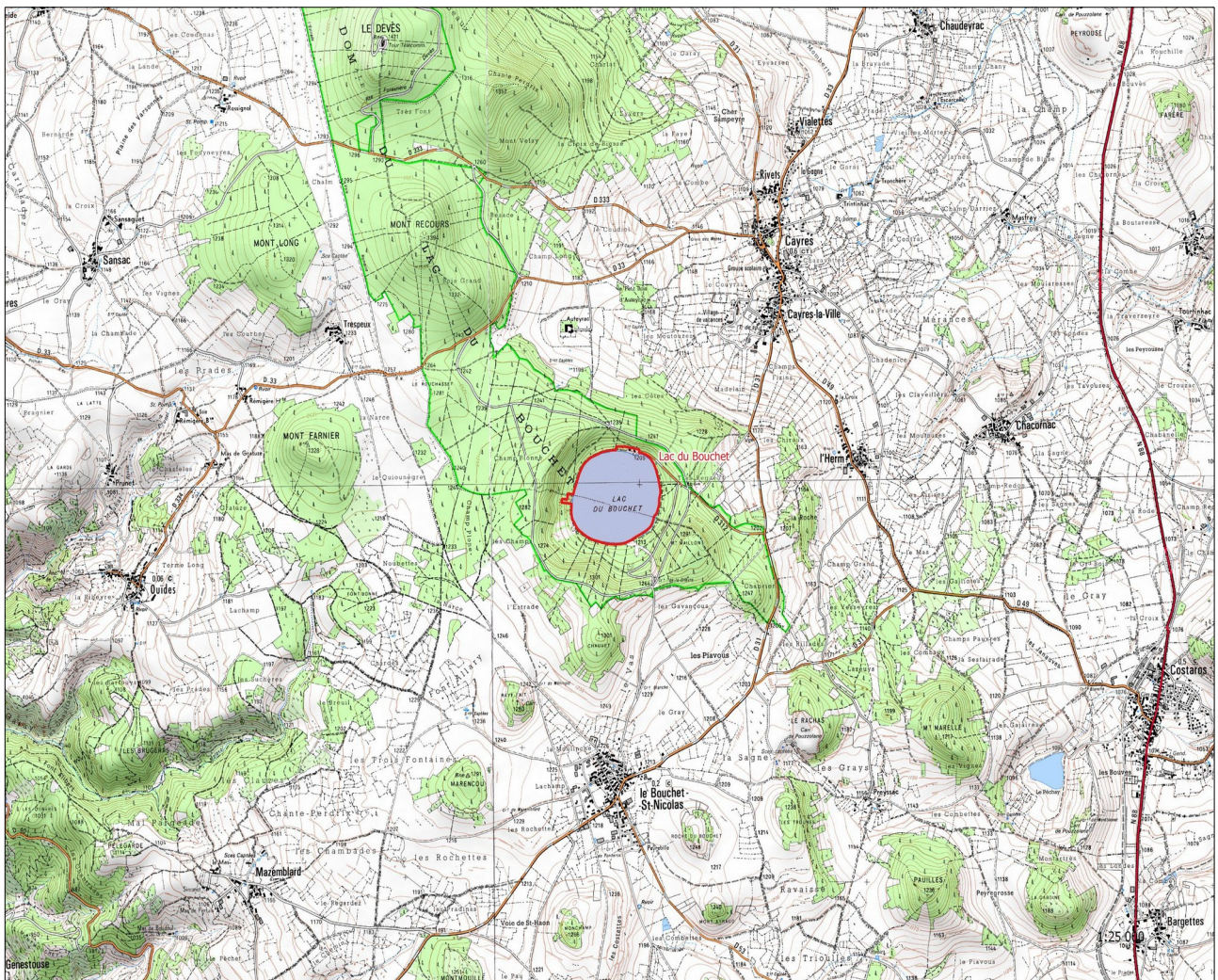
Libre

### **Tourisme**

Office du tourisme Le Bouchet-Saint-Nicolas : 04.71.57.34.46



## Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

